

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 940

Rubrik: Urbanisme lausannois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des idées pour le Flon

(pi) On se souvient qu'en 1986 les Lausannois refusaient en votation populaire un projet de plan d'extension partiel de la plate-forme du Flon. Projet qualifié maintenant d'«*espace rempli de constructions qui restait hors de la ville parce que les trafics convergents et les transports publics concentrés ne l'irriguaient pas*» par le propriétaire majoritaire du terrain, le LO Immeubles SA, qui l'avait pourtant soutenu.

Vallée comblée au début du siècle par les gravats extraits lors du percement du tunnel du métro Lausanne - Ouchy, cette partie de la ville a été utilisée comme gare marchandise et zone industrielle, puis fut partiellement reconverte en dépôts, commerces et petites industries auxquels sont venues s'ajouter des activités culturelles. Une réaffectation générale de ce quartier s'impose pourtant et sa proximité immédiate du centre-ville en fait une zone à la fois privilégiée et convoitée.

Deux procédures

Après le refus du premier projet — que personne ne semble plus regretter — la Municipalité organisait un concours d'idées alors que LO Immeubles SA mandatait deux architectes de renom — Mario Botta et Vincent Mangeat — qui travaillaient hors concours. Nous disposons ainsi de 47 projets issus du concours d'idées, dont 7 ont reçu un prix, et d'un projet quasi abouti de plan de quartier de la part du tandem tessino-vaudois.

La comparaison est d'autant moins facile que les participants au concours devaient respecter des contraintes de présentation (surface disponible, grandeur des plans et des explications, etc) que n'avaient évidemment pas les deux architectes mandatés par le LO. L'exposition des premiers se fait dans un bâtiment en périphérie de la ville et l'accumulation des maquettes et des plans provoque une inévitable lassitude et une fatigue du public qui ne consacre au mieux que quelques minutes à chacun. De son côté, l'exposition Botta-Mangeat est visible dans un immeuble du Flon,

donc proche du centre, et présente un projet plus abouti, soutenu par un vidéo qui a dû coûter à elle seule autant que le premier prix attribué par la ville.

Plastiquement et urbanistiquement

L'abondance de moyens n'a pourtant pas suffi pour que Mario Botta et Vincent Mangeat présentent un projet exceptionnel. S'il est plastiquement plutôt agréable, une sérieuse discussion devra avoir lieu quant à son intégration urbanistique. Plusieurs options en effet surprennent et ne tiennent pas compte des réalités de la ville. Comme celle consistant à faire aboutir le chemin de fer LEB non pas à la sortie du métro qui le relierait directement à la gare CFF, mais à l'autre bout de la plate-forme, obligeant ainsi les passagers à faire à pied ou sur un tapis roulant les 400 mètres qui les sépareront d'un terminus «naturel». Mario Botta prétend certes sur vidéo que son projet permet d'«*économiser des dizaines de millions de francs*»; il faut pourtant savoir que la prolongation en tunnel du terminus actuel à l'arrivée du métro est devisée à 40 millions, que la descente de Chauderon au Flon comme l'imagine Botta ne sera pas gratuite et que sa faisabilité n'est pas étudiée (personne en tout cas sur les lieux de l'exposition ne pouvait répondre à cette question). De plus, cette solution obligerait à déplacer la caserne des pompiers, d'où coût supplémentaire et, enfin, la Confédération ne subventionnera certainement pas cette demi-mesure. La justification de ce parti-pris est de donner une vie, de créer une attraction en aval de la plate-forme, pour animer une immense galerie marchande, qui semble surdimensionnée en regard de la grandeur de la ville et du nombre de commerces dont elle dispose déjà. L'idée d'une galerie sur les 400 mètres qui séparent le Grand-Pont du pont Chauderon est d'ailleurs partagée par plusieurs concurrents, et témoigne de la difficulté de «faire vivre» ce nouveau quartier lausannois. Aucun concurrent pourtant n'esquisse de proposition d'attraction suffisante côté Chauderon pour justifier ces centaines de mètres de

magasins et de boutiques et y attirer les chalands.

Lausanne et son métro

Autre point commun entre de très nombreux projets, le parti-pris d'un développement en sous-sol des transports publics existants ou en cours de réalisation: Métro du sud-ouest, métros Lausanne - Gare et Lausanne - Ouchy. Une fois payée la prolongation du LEB, Lausanne aura-t-elle encore les moyens de s'offrir un réseau de métro souterrain? On en doute et des solutions en surface séduisantes semblent plus facilement réalisables. Des projets non retenus esquissaient des propositions allant dans ce sens et les contraintes financières obligeront probablement les autorités à s'en souvenir dans quelques années. Excellente occasion d'utiliser la même vallée du Flon, un peu en amont et encore en terrain vague, pour relier la Salaz au centre-ville.

Au bilan final pourtant, suffisamment d'idées pour aller de l'avant. A la Municipalité donc de donner un cahier des charges clair aux lauréats qui devront poursuivre leur étude. ■

ROTILLON (SUITE)

Quels gabarits!

(ag) Le comité référendaire contre le projet du Rötillon a obtenu de la Direction des travaux que des gabarits soient posés, enfin. Le Conseil communal, dans sa propre incuriosité, ne les avait pas jugés nécessaires à son appréciation: une manière de refuser de voir.

Le parking-immeuble apparaît désormais dans toute sa disproportion; on peut juger de même ce que sera la place sous la moraine, enfoncée comme une arrière-cour.

Ne pas aller voter avant d'avoir vu sur place!

Mais où donc est Défense de Lausanne, et ces citoyens qui s'intéressent sans parti pris à cet aspect essentiel de la chose publique et qui ne craignent pas d'ordinaire de s'exprimer à haute voix?